



AM

Prérequis

- avoir le BAC
 - ou 1 diplôme, certificat ou titre 4 homologué ou inscrit au RNCP
 - ou 1 diplôme d'état d'aide-soignant, d'auxiliaire de puériculture ou d'infirmier
 - ou justifier de 3 ans d'expérience professionnelle comme assistant médical
 - ou d'une certification de niveau 4 en secrétariat médical
 - être admis aux épreuves d'admission - 1 dossier & 1 oral
- La formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

Dates & durée

- 11 mois - 371 h de formation théorique + 13 h d'épreuves de certifications.
- du 21 septembre 2021 au 19 juillet 2022

Lieu de formation

- Site de Montrouge (92)

Financements

- plan de développement de compétences employeur
 - contrat de professionnalisation
- Tarif annuel : 6 000 €
- Cette formation n'est pas financée par le Conseil régional Ile-de-France.

Contact

- Assistante pédagogique
Dounia Hamdaoui
+33 (0)1 49 44 67 15
dhamdaoui@irtsidf9293.eu
- Assistante du financement
Christelle Pierre
+33 (0)1 40 92 35 12
cpierre@irtsidf9293.eu

Inscription

- en ligne sur le site Internet

Assistant.e médical.e

Certif Info : - CPF : - RNCP :

Certificat de qualification professionnelle – CQP



Le métier

Assistant médical est un nouveau métier. Sans être professionnel de santé, l'assistant médical intervient dans le secteur de la santé.

Il a vocation à être en contact privilégié et permanent avec les patients en demande de soins et les praticiens en exercice, généralistes ou tout autre spécialiste, en demande d'assistance.

En assistance au soin, l'assistant médical est également de fait un acteur social, de par les profils de patients très différents qu'il peut être amené à connaître et à accompagner – personnes âgées, personnes en difficulté d'intégration sociale...

3 objectifs

- faciliter les conditions d'exercice du praticien en libérant du temps médical
- améliorer l'accès aux soins et les délais de prise en charge, notamment dans les déserts médicaux
- renforcer la qualité et la coordination des soins entre acteurs au bénéfice du patient

L'emploi

L'assistant médical intervient auprès de toutes les spécialités médicales :

- spécialistes qui sont particulièrement en tension – forte densité de patients sur un territoire, délais trop longs...
- médecins
- médecins qui se sont engagés dans une démarche d'exercice coordonné – en maisons de santé pluri-professionnelles, centres de santé, équipes de soins primaires, équipes de soins spécialisées...
- médecins nouvellement installés

Objectifs de la formation

- acquérir les compétences, connaissances, savoir-être... nécessaires à l'exercice d'un métier dans le secteur sanitaire et plus particulièrement le métier d'assistant médical
- obtenir le certificat de qualification professionnelle (CQP) – certification de niveau 4

Contenus de la formation

Préparation au certificat de qualification professionnelle Assistant médical.

La formation a une durée de 371 h soit 53 jours de formation – ainsi que des épreuves de certification – qui sont réparties sur 2 semestres.

- semestre 1 : 224 h de formation – soit 70 h en présentiel, 154 heures en distanciel – & 5h15 d'épreuves de certification en présentiel
- semestre 2 : 147 h de formation – soit 56 h en présentiel, 91 heures en distanciel – & 7h45 d'épreuves de certification en présentiel

4 blocs de formation en lien avec 4 blocs de compétences (DC) à acquérir.

- suivi du parcours de santé du patient – Bloc 1
- accueil et prise en charge administrative du patient – Bloc 2
- hygiène et qualité – Bloc 3
- assistance opérationnelle au praticien – Bloc 4

IRTIS Ile-de-France Montrouge Neuilly-sur-Marne

- 1 rue du 11 novembre 92120 Montrouge
- 150 avenue Paul Vaillant-Couturier 93330 Neuilly-sur-Marne

www.irts-montrouge-neuillysurmarne.eu

